



RAPPORT DE MISSION 2022 - 2023



Préambule



Aude Gamberini,
directrice marketing et
communication,
Présidente du comité
de mission

Bravo pour le travail accompli par les équipes et l'envie qu'elles me donnent de continuer à m'investir !

Je suis très reconnaissante de faire partie du comité de mission de HAATCH.

J'apprends beaucoup au contact des autres membres du comité dont les profils sont diversifiés et complémentaires. Les débats sont riches, constructifs, l'écoute est active et l'implication sincère. Chacun a à cœur de contribuer et de challenger avec curiosité et respect.

A travers ses 6 objectifs statutaires, HAATCH a construit une feuille de route ambitieuse et cohérente, tout en restant humble dans la démarche (on apprend en marchant).

Faire éclore les prises de conscience, essayer les bonnes pratiques, encourager ses clients à creuser le sillon de la RSE encore plus profondément, imaginer des nouvelles solutions innovantes, tout en veillant à être exemplaire... la stratégie est claire et les indicateurs d'impact associés sont dessinés avec soin et exigence.

Être membre du comité de mission m'a enthousiasmée à plusieurs titres, le premier étant de **contribuer à la sincérité de la démarche de HAATCH** ! J'ai eu la chance de rejoindre le comité en janvier 2023 en tant que membre interne pour veiller à l'atteinte de nos objectifs statutaires. C'est une mission qui nous engage vers toujours plus d'impact !

J'apprécie particulièrement les échanges avec les membres externes du comité, qui nous aiguillent dans notre démarche. Leurs encouragements et leurs interrogations sont autant d'indicateurs qui nous permettent de progresser.



Camille Dousset,
consultante, membre
interne du comité de
mission



Préambule



La mission, ça ne change rien, mais ça change tout.

Ça ne change rien, car HAATCH est engagée depuis le premier jour. Nous n'avons pas attendu d'être Société à mission pour mettre la quête d'un impact positif tout en haut de nos préoccupations. Nous sommes « mission-native ».

Et pourtant, cette 2^{ème} année en tant que Société à mission nous a offert assez de recul pour l'affirmer : la mission, ça change beaucoup de choses.

Loin d'être entrés dans une routine, nous avons innové et progressé.

Innové, en accueillant de nouveaux membres à notre comité de mission, en confiant chaque engagement à un membre de l'équipe HAATCH, aidé par un sponsor membre externe de notre comité, renforçant ainsi la dimension collaborative et intégrée de notre démarche.

Progressé, car la gouvernance qui a été mise en place nous pousse à décider, entreprendre, suivre et documenter nos actions : nos indicateurs prouvent que nous nous améliorons, mais aussi qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir.

A l'approche du premier audit de mission de notre OTI (le Cabinet de Saint-Front), je suis plus que jamais convaincu de la pertinence de cette démarche structurante : elle ne change certes rien aux fondamentaux quand on a l'engagement chevillé au corps, mais elle permet d'éclairer le chemin et de s'assurer de progrès tangibles.

Je suis extrêmement reconnaissant et admiratif de l'audace et de l'énergie dont font preuve les équipes de HAATCH et les membres de notre comité de mission dans le cadre de cette passionnante aventure. Elle nous aide à nous rapprocher toujours plus de notre raison d'être : bâtir une économie durable et inclusive.

Alexis Krycève, président fondateur de HAATCH





SOMMAIRE

1

HAATCH & sa mission

Des activateurs d'engagement !

p.5

2

Gouvernance de la mission

Le comité de mission et son fonctionnement

p.9

3

Le déploiement de la feuille de route

Etat d'avancement des engagements statutaires

p.12

4

Annexes

- Rappel sur la Loi PACTE
- Synthèse
- Le rapport de l'OTI

p.25

Qui sommes-nous ?

Nous sommes des activateurs d'engagement !

Depuis 2009, nous aidons tout type d'organisation, tous secteurs confondus, à donner corps à leurs engagements et à les amplifier. Nous réinventons leur modèle pour mettre les enjeux RSE au cœur de leur activité et faire de la stratégie RSE un levier de performance.

A la fois poètes et paysans, la force de notre identité repose sur une culture hybride permettant de concilier une vision engagée, ambitieuse et pragmatique. Nous travaillons main dans la main avec nos clients de la définition de leur stratégie RSE jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle de celle-ci. Nous proposons également des modules de sensibilisation et des accompagnements à la certification B Corp ou bien encore à la qualité de Société à Mission.

Pour vous accompagner dans votre démarche, nous nous appuyons sur une forte culture entrepreneuriale, une équipe de consultants passionnés et un réseau d'experts.

Et puisque charité bien ordonnée commence par soi-même, nous sommes devenus la 54ème entreprise française certifiée B Corp en 2018 et Société à Mission depuis 2021.



Minh Tran Kim
Directeur Général



Alexis Krycève
Président



Sébastien Guillon
Directeur Conseil



Cécile Chapon
Consultante senior



Walid Houfaf-Khoufaf
Consultant



Laurence Ponsisch-Mitjaville
Consultante senior



Camille Dousset
Consultante



Camille Hansart
Consultante

Une conviction depuis 2009...

Comme une évidence !

L'histoire de HAATCH commence en 2009 avec des missions emblématiques pour Dumas Literie, Picard Surgelés, Onduline, Altarea Cogedim, sur des sujets de bilans carbone, de plans de réduction, d'éco-calculateurs multicritères et de compensation carbone via l'agroforesterie communautaire. Dès le départ, donc, HAATCH s'est construit avec la volonté d'accompagner les entreprises dans l'amélioration de leur impact environnemental !

Fort de cette expérience, le cabinet s'est progressivement développé et a élargi son champ d'expertise à tous les domaines de la RSE. Depuis sa création, l'entreprise a accompagné plus de 200 entreprises dans leur chemin de transformation durable.

On souffle nos 10 bougies et la loi change

Alors que cela faisait 10 ans que nous prônions l'importance de légiférer en faveur de la RSE, la Loi PACTE est adoptée ! Celle-ci a représenté une avancée majeure et a consacré l'importance du travail que nous menions depuis le début de l'aventure HAATCH auprès de nos clients pionniers et volontaires.



* Article 1833 du Code Civil, modifié par LOI n°2019-486 du 22 mai 2019 - art. 169

...renforcée par un engagement statutaire



Les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés...

Pour ce qui est de s'appliquer à nous-mêmes ces recommandations, on met un peu de temps à réagir, car cela ressemblait à ce que nous faisons déjà. Jusqu'à ce qu'une de nos consultantes s'interroge en réunion d'équipe : « Mais au fait, c'est quoi exactement notre raison d'être ? Pourquoi on n'est pas Société à mission ? ». S'en suivent plusieurs ateliers visant à questionner notre rôle, notre impact, les engagements qu'il conviendrait de prendre pour honorer notre raison d'être etc. La machine vertueuse de la mission se met en route !

Pour nous structurer, nous avons, entre autres, intégré la Communauté de Entreprises à Mission, participé à un groupe de travail sur les startups et PME à mission, a rédigé ensemble un guide pour nous approprier et mûrir la démarche.

C'est désormais écrit noir sur blanc

C'est finalement en mars 2021 que nous déposons officiellement nos statuts modifiés au RCS et que nous obtenons la qualité de Société à mission. Quelques mois plus tard, en juin, nous réunissons pour la première fois notre comité de mission, dans nos locaux (puisque nous avons à nouveau le droit de nous voir physiquement !). Depuis, c'est avec un grand plaisir que nous retrouvons chaque trimestre nos différents membres pour nous interroger sur notre singularité, notre rôle, notre impact et la manière de contribuer toujours plus et mieux à la transformation des organisations.

Notre mission

**Notre raison d'être :
Faire converger les enjeux
stratégiques et les engagements
sociétaux des entreprises pour bâtir
une économie durable et inclusive.**

Nos 6 objectifs statutaires

Inspirer & convaincre

1. Éveiller chez nos clients un nombre croissant de collaborateurs-trices et de personnes décisionnaires aux enjeux et aux opportunités de la RSE

Accompagner la transformation

3. Co-construire avec nos clients et leurs parties prenantes des stratégies RSE ambitieuses, innovantes, pragmatiques et singulières

Être audacieux & exigeants

5. S'appliquer un devoir d'exemplarité dans nos propres pratiques RSE

2. Promouvoir les entreprises engagées et les communautés qui les fédèrent

4. S'assurer du passage à l'action de nos clients et de la progression dans leurs engagements

6. Être un territoire d'innovation et d'expérimentation des outils et méthodologies au service de la transformation des organisations

Notre comité de mission

6 experts externes



Aude Gamberini
Directrice marketing et communication,
Présidente du comité



Arnaud Herrmann
CEO, Eco-Learn



Benoît Gajdos
Directeur Général Co conseil –
Associé Kea & Partners



Adrien Baudet
Directeur Général de Koreis



Marion Phillips
Directrice Durabilité, Evaneos



Mathilde Fermaut
Head of Impact & Programs, B
Lab France

2 consultantes internes



Cécile Chapon
Consultante senior, HAATCH



Camille Dousset
Consultante, HAATCH

Fonctionnement du comité

Quelques chiffres clefs

4

réunions du comité de mission par an

2

experts externes supplémentaires intégrés à notre comité début 2023

13

réunions du comité de pilotage interne depuis un an

Un système de double sponsorship

En juin 2022, nous décidons d'attribuer chacun de nos 6 engagements à un membre de l'équipe HAATCH afin que chacun.e contribue à faire vivre notre mission au-delà de ses responsabilités habituelles. A cette gouvernance interne, nous ajoutons en septembre 2022 un système de double sponsorship. Chacun.e des membres externes de notre comité de mission se voit également attribuer un engagement dont il est en charge du suivi. Cela permet à nos experts de s'approprier davantage le sujet, de mieux nous challenger et d'évaluer les moyens mis en place et les réalisations dans la poursuite de nos engagements.

Nos objectifs statutaires

Sponsors internes

Sponsors externes (membres du comité de mission)

#1 Éveiller chez nos clients un nombre croissant de collaborateurs-trices et de personnes décisionnaires aux enjeux et aux opportunités de la RSE

Sébastien Guillon

Marion Phillips

#2 Promouvoir les entreprises engagées et les communautés qui les fédèrent

Laurence Ponsich-Mitjavile

Benoît Gajdos

#3 Co-construire avec nos clients et leurs parties prenantes des stratégies RSE ambitieuses, innovantes, pragmatiques et singulières

Minh Tran Kim

Arnaud Herrmann

#4 S'assurer du passage à l'action de nos clients et de la progression dans leurs engagements

Cécile Chapon

Adrien Baudet

#5 S'appliquer un devoir d'exemplarité dans nos propres pratiques RSE

Camille Hansart

Mathilde Fermaut

#6 Être un territoire d'innovation et d'expérimentation des outils et méthodologies au service de la transformation des organisations

Walid Houfak Khoufak

Benoît Gajdos

Une contribution forte de nos membres

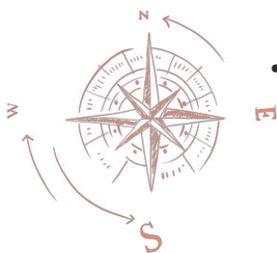
Nos réunions du comité de mission sont chaque fois des moments précieux pour faire avancer notre mission et questionner nos ambitions. Retour en quelques mots sur nos derniers comités.

Réunion du comité de mission n°5 – septembre 2022

- Répartition des 6 engagements aux membres externes du Comité de mission :
 - Permet aux « sponsors » externes des engagements de mieux appréhender ces engagements, et ainsi de mieux challenger les actions et moyens pour la réalisation de ces engagements
 - Possibilité aux sponsors internes de solliciter les sponsors externes pour des réunions spécifiques
 - Contribution plus forte des sponsors externes à la rédaction de la partie du rapport de mission dédiée à leurs engagements
- Retours sur notre 1^{er} rapport de mission

Réunion du comité de mission n°6 – janvier 2023

- Intégration de 2 nouveaux membres externes à notre comité de mission et réattribution des engagements aux référents externes
- Présentation de la feuille de route des objectifs statutaires 5 et 6
 - Questionnements sur le contenu et la méthodologie de calcul du KPI de l'objectif statuaire 6



Réunion du comité de mission n°7 – avril 2023

- Intégration (remplacement) d'un nouveau membre interne à notre comité de mission
- Partage des ajustements apportés à certains KPIs (suite aux retours de nos membres du comité de mission ou à l'avis de l'OTI lors de notre audit à blanc)
- Renouvellement des mandats de nos membres (2 ans renouvelables)

Objectif statutaire #1

Éveiller chez nos clients un nombre croissant de collaborateurs-trices et de personnes décisionnaires aux enjeux et aux opportunités de la RSE



Objectifs opérationnels	2022-2023	Objectif 2022-2023	Objectif 2025-2026
-------------------------	-----------	--------------------	--------------------

OS#1 Éveiller chez nos clients un nombre croissant de collaborateurs-trices et de personnes décisionnaires aux enjeux et aux opportunités de la RSE

OO#1.1	% des missions qui incluent un module de sensibilisation à la RSE ou une thématique RSE présenté et envoyé à des collaborateurs-trices et / ou personnes décisionnaires	44%	>40%	90%
OO#1.2	% des membres du CODIR + pionniers ont assisté/suivi une session de sensibilisation à la RSE	44%	>40%	80%

Note méthodologique : nous appelons « pionniers » le groupe de collaborateurs-trices que l'entreprise forme au début de notre mission et que nous mobilisons tout au long de notre accompagnement, d'abord généralement par des entretiens individuels et surtout par la suite pour des ateliers de co-construction de la stratégie RSE

L'avis du comité de mission

Haatch a bien compris que pour bâtir une économie durable et inclusive, il ne suffit pas de proposer des stratégies d'impact aux responsables RSE des entreprises, en espérant que les recommandations soient adoptées par la suite.

Il est essentiel que les entreprises opèrent une véritable transformation, ambitieuse, voire radicale, et cela n'est possible que lorsque les personnes en interne sont convaincues de l'ampleur des enjeux, et de la pertinence des solutions qu'apporte la RSE.

L'initiative consistant à intégrer dans toute nouvelle mission stratégique au moins un module d'introduction ou de formation aux fondamentaux de la RSE à destination des collaborateurs-trices et des personnes décisionnaires permet réellement de faire la différence et de donner toutes leurs chances de succès aux stratégies RSE proposées par Haatch à ses clients.

Reste maintenant à faire grimper ce pourcentage des personnes ayant suivi les modules de sensibilisation !



Marion Phillips
Directrice Durabilité,
Evaneos, Sponsor
Externe

Objectif statutaire #1 : Éveiller chez nos clients un nombre croissant de collaborateurs-trices et de personnes décisionnaires aux enjeux et aux opportunités de la RSE

Partager et inspirer pour faire rayonner les bonnes pratiques !

Un de nos grands enjeux est de réussir à embarquer et convaincre le plus grand nombre de collaborateur-ices dans les entreprises, et **notamment les personnes décisionnaires**. Notre conviction est que l'implication des instances de direction est primordiale **du fait de leur capacité à attribuer les moyens et ressources nécessaires au projet**, qu'ils soient budgétaires ou humains, mais aussi pour éviter que ces sujets soient relégués au second plan par les équipes. Les entreprises qui réussissent à mettre en place les stratégies RSE les plus ambitieuses et les plus efficaces sont celles qui ont réussi à changer de paradigme en considérant la dimension extra-financière au même titre que la dimension financière, **et ce au plus haut niveau de l'organisation**.

C'est dans cette optique que nous développons des modules de sensibilisation et animons des ateliers, car nous croyons que la compréhension des enjeux est décisive.

Chiffres clés

50+

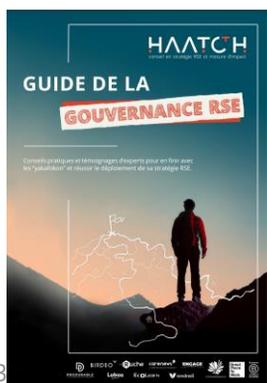
membres du CODIR et pionniers ont suivi une session de sensibilisation à la RSE

4

consultant.e.s formé.s à l'animation professionnelle de l'atelier 2 tonnes

2 tonnes

Nous avons également co-construit avec des experts et des clients **le guide de la gouvernance RSE**. Ce guide, **premier du genre**, adresse des problématiques très concrètes auxquelles les entreprises sont confrontées lorsqu'elles cherchent à progresser en matière de RSE. Pour maximiser son impact, il est disponible en ligne gratuitement !



"Au-delà de remplir un de nos engagements clé, le fait de sensibiliser aux enjeux RSE au plus haut niveau des organisations aide vraiment au succès des missions et à la véritable transformation des entreprises. Suite aux modules de sensibilisation présentés et discutés chez HighCo ou chez Interflora, on a senti que cela avait généré une vraie prise de conscience et donné un vrai coup d'accélérateur à la mission RSE dans les 2 entreprises."

Sébastien Guillon,
sponsor interne de l'objectif
statutaire n°2



Objectif statutaire #2

Promouvoir les entreprises engagées et les communautés qui les fédèrent



Objectifs opérationnels

2022-2023

Objectif
2022-2023Objectif
2025-2026

OS#2 Promouvoir les entreprises engagées et les communautés qui les fédèrent

OO#2.1	Nombre d'évènements / prises de parole orales qui mettent en avant des bonnes pratiques, des acteurs et des réseaux engagés	7/7	1/ETP/an	1/ETP/an
OO#2.2	Nombre de publications qui mettent en avant un acteur ou un réseau engagé	37%	>20%	>20%

L'avis du comité de mission

Benoît Gajdos
Directeur Général Co
conseil – Associé Kea &
Partners



En 2022, HAATCH a été un contributeur remarquable et remarqué à la promotion des entreprises à mission et au nécessaire engagement de celles-ci dans la société. La contribution de l'ensemble de l'équipe à cette promotion illustre le niveau d'engagement du cabinet. Pour les années à venir, la volonté d'effectuer cette promotion dans des cercles plus larges et moins avertis pourrait être une piste d'évolution.





Une nouvelle année pour faire rayonner l'engagement !

Chaque année, HAATCH et ses membres participent à divers événements de l'écosystème de l'impact pour partager des bonnes pratiques, mettre en valeur des acteurs engagés et ainsi inspirer, donner les clefs de compréhension et les outils permettant le passage à l'action.

Retour en images sur quelques événements de ces douze derniers mois.

Produrable - 13 & 14/09/2022

2 conférences animées par nos équipes, avec nos partenaires et nos clients



« La coopération, le travail en réseaux s'inscrivent profondément dans les démarches RSE. Mettre en avant des témoignages, des pistes d'actions et de solutions d'acteurs engagés, c'est ancrer notre propos dans une réalité concrète. En renouvelant le Top 50 de l'entrepreneuriat à impact, nous favorisons les sources d'inspirations et les connexions entre les structures championnes de l'impact et des entreprises sur le chemin de l'engagement. »

Laurence Ponsisch-Mitjaville, sponsor interne de l'objectif statutaire n°2



Talent for the Planet - 22/03/2023

Conférence - Consultant RSE : profil expert ou généraliste ?

TALENTS FOR THE PLANET



Dévoilement du Top 50 de l'entrepreneuriat à impact - 3^{ème} édition - 09/05/1995



Objectif statutaire #3

Co-construire avec nos clients et leurs parties prenantes des stratégies RSE ambitieuses, innovantes, pragmatiques et singulières



Objectifs opérationnels	2022-2023	Objectif 2022-2023	Objectif 2025-2026
-------------------------	-----------	--------------------	--------------------

OS#3 Co-construire avec nos clients et leurs parties prenantes des stratégies RSE ambitieuses, innovantes, pragmatiques et singulières

OO#3.1	Note moyenne de notre proposition de stratégie RSE notée par nos clients	7,72	>7/10	>7/10
OO#3.2	Note minimale à un des critères de notation de la stratégie RSE	6,8	>4/10	>4/10

Note méthodologique : lors des réunions de restitution de nos propositions de stratégie RSE, nous administrons « à chaud » un court questionnaire d'évaluation de notre proposition sur différents critères (niveau d'ambition de notre proposition, singularité, niveau de compréhension, etc.). Cela permet à chacun.e de prendre quelques minutes de réflexion et de recul avant d'initier le tour de table et de partager les ressentis des un.e.s et des autres.

L'avis du comité de mission

Arnaud Herrmann
CEO, Eco-Learn



Dans le contexte actuel – réglementation galopante, incertitude importante sur l'évolution du business, crises à répétition... – accompagner les entreprises à la durabilité est un vrai challenge aujourd'hui ! Les équipes HAATCH s'efforcent de proposer une approche pragmatique – business ! – sans rogner l'ambition et la sincérité des engagements. A ce titre la démarche de mobiliser systématiquement, en phase de construction de la stratégie RSE, le comité de Direction et des collaborateurs de l'entreprise via des modalités originales et pertinentes est indéniablement un gage de succès.

Objectif statutaire #3 : Co-construire avec nos clients et leurs parties prenantes des stratégies RSE ambitieuses, innovantes, pragmatiques et singulières

Mettre l'engagement au cœur des stratégies des entreprises

L'un de nos partis-pris chez HAATCH, c'est la co-construction. Cela nous paraît indispensable à deux titres : premièrement, cela nous permet d'élaborer une stratégie au plus proche des enjeux et de l'identité de l'entreprise ; deuxièmement, cela nous assure d'embarquer progressivement un ensemble de personnes que nous appelons les « pionniers » et qui se feront le relais de la nouvelle stratégie une fois le temps du déploiement arrivé.

Retrouvez ci-dessous le témoignage de Laure-Anne Schmeer, Directrice de l'Impact et du Développement Durable chez Maison Francis Kurkdjian Paris

Pourquoi avoir choisi de travailler avec HAATCH pour vous accompagner dans la définition de votre stratégie RSE ?



Nous avons choisi HAATCH pour leur grande polyvalence, leur faculté à s'adapter au contexte de notre Maison, à la personnalité du comité de direction, et à construire une méthodologie ad-hoc pour créer notre stratégie d'engagement. Je connaissais leur expertise, et je savais qu'ils pourraient faire monter le comité de direction en compétences sur les sujets RSE, tout en faisant du sur-mesure. Ils n'ont pas cherché à imposer leur méthodologie et à reproduire ce qu'ils ont fait ailleurs, ils sont à l'écoute des dirigeants et de leur culture et personnalisent leur approche.

Un de nos parti-pris est de travailler en co-construction avec nos clients sur leur stratégie RSE. Est-ce c'est quelque chose que vous avez ressenti ?

Effectivement, la co-construction fait partie de l'approche, rien n'est imposé, HAATCH n'essaye pas de calquer des solutions toutes faites chez ses clients, et on réfléchit ensemble au meilleur projet pour l'entreprise.

Il a pu arriver que certaines sessions soient décevantes, et que l'on se le dise en toute sincérité, en tirant ensemble les apprentissages nécessaires. Co-construire c'est aussi dialoguer, accepter de faire machine arrière, de reprendre de la hauteur sur le projet et de le faire bifurquer ! Nous n'hésitons pas à défaire et refaire.

Ce qui prime, c'est la qualité du projet que nous aurons construit ensemble, et qui engagera l'entreprise pour de longues années.

Pensez-vous que la stratégie RSE de Maison Francis Kurkdjian à laquelle nous avons aboutie permettra d'impulser le changement et d'embarquer les collaborateurs ?

La stratégie RSE de la Maison est envisagée comme un projet d'entreprise. Nous avons eu à cœur d'intégrer des collaborateurs de tous niveaux dans les ateliers de réflexion sur nos piliers d'engagements. Le plus dur sera de trouver le fil rouge, d'exprimer simplement et de façon cohérente la mission RSE de la Maison, afin d'impulser le changement et que tout le monde puisse s'approprier notre Territoire d'Engagement®, au siège, dans les filiales, dans les magasins, et faire sa part. Nous n'aurons d'impact que si le projet est bien formulé, et les objectifs clairs. C'est là où l'expertise de HAATCH nous est très précieuse.

Nous sommes très soucieux de donner jour à des projets singuliers, qui feront du sens, qui seront justes, et qui pourront être incarnés par nos fondateurs.



"Cet engagement est au cœur de notre impact et c'est une véritable satisfaction de voir nos clients plébisciter le travail réalisé en co-construction, s'approprier leur feuille de route, se mettre en mouvement et devenir de plus en plus exigeants quant à leurs propres objectifs ! Même si bien sûr pour notre part on aimerait qu'ils aillent toujours plus vite et plus loin !"

Minh Tran Kim, sponsor interne de l'objectif statutaire n°3



Objectif statutaire #4

S'assurer du passage à l'action de nos clients et de la progression dans leurs engagements



Objectifs opérationnels

2022-2023

Objectif
2022-2023Objectif
2025-2026

OS#4 S'assurer du passage à l'action de nos clients et de la progression dans leurs engagements

OO#4.1	% de missions de construction de la stratégie RSE pour lesquelles on propose des solutions pour la mise en œuvre de la feuille de route définie	100%	>80%	100%
OO#4.2	% des anciens clients accompagnés sur une construction ou révision de stratégie RSE ou une certification B Corp interrogés sur leurs réalisations entre 9 et 18 mois après notre accompagnement	33%	> 30%	80%

L'avis du comité de mission

Après un premier moment consacré à la définition de sa raison d'être, l'équipe HAATCH s'est confrontée - comme les autres pionniers de la société à mission - à une réflexion sur les impacts de son action. Comment les personnes accompagnées s'approprient-elles les recommandations des consultants? Ces recommandations sont-elles effectivement mises en œuvre? Dans quelle mesure l'accompagnement de HAATCH parvient-il effectivement à transformer les entreprises accompagnées? Ce sont là des questions à la fois complexes et existentielles sur lesquelles peu de cabinets de conseil produisent (et publient) des données. Pas facile en effet de se décentrer pour aller suivre, non plus sa propre activité, mais bien les changements concrets qu'on a pu - ou non - produire.

En prenant cet engagement d'aller interroger les impacts de son action de conseil, l'équipe HAATCH démontre - s'il le fallait - la sincérité de sa démarche, et se dote des moyens de progresser dans la réalisation de sa mission! Très proches de ceux utilisés par les entreprises sociales, les outils de mesure d'impact mis en place par l'équipe illustrent la proximité entre évaluation d'impact social et évaluation de la mission. Une approche inspirante, à suivre dans les prochaines années!



Adrien Baudet
Directeur général de
Koreis

Accompagner le changement et mesurer notre impact

Dans le cadre de la construction de notre mission, nous avons souhaité mettre l'accent sur le passage à l'action. Comme nous le disions à ProDurable en 2022 : « Définir une stratégie RSE c'est bien. La déployer c'est mieux ! ».

Pour s'assurer de ce passage à l'action, nous avons donc renforcé nos actions à 2 niveaux :

- Toutes nos recommandations s'accompagnent de solutions concrètes pour leur mise en œuvre : partage de bonnes pratiques, d'outils, de ressources, de partenaires. Nous avons par exemple créé une « banque de partenaires » que nous pouvons recommander à nos clients qui seront à même de les accompagner au mieux sur des problématiques bien spécifiques
- Nous avons initié une démarche de mesure de notre impact. Nous avons ainsi créé un guide d'entretien à destination de nos anciens clients pour les interroger sur leurs réalisations plusieurs mois après notre accompagnement. Cela nous permet d'évaluer l'adéquation entre les ambitions que nous avons proposées et le chemin que l'entreprise a pris.

"Cet engagement était vraiment clef pour les équipes de HAATCH ! Nous avons tous à cœur de créer un maximum d'impact et cela contribue largement à la motivation et à la fierté de nos consultant.e.s de connaître les belles réalisations de nos clients plusieurs mois après notre accompagnement. C'est pour cela que nous faisons ce métier."

Cécile Chapon, sponsor interne de l'objectif statutaire n°4 et membre du comité de mission



ZOOM SUR NOTRE ACCOMPAGNEMENT POUR LE GROUPE

Blanchon

Blanchon est un groupe lyonnais, expert des finitions bois pour la protection et la décoration du bâtiment et de l'habitat depuis 1832. Nous avons commencé à accompagner le groupe en mai 2021, avec une mission de co-construction de leur stratégie RSE.

Une stratégie ambitieuse et engageante a été validée par le Comité de direction, avec qui nous avons travaillé main dans la main, qui a ensuite pris la décision courageuse et innovante de permettre à tous les collaborateurs volontaires d'imaginer l'ensemble du plan d'actions issu de la nouvelle stratégie RSE. Par des ateliers de travail animés par HAATCH, les volontaires ont pu proposer un ensemble d'actions qui ont ensuite été priorisées par les volontaires eux-mêmes puis par le Comité de direction.

Fort de cette expérience positive et engageante pour les collaborateurs, le Comité de direction a décidé de donner les clés du déploiement de ces plans d'action aux groupes de travail les ayant imaginés. Ces groupes travaillent ainsi sur de toutes nouvelles problématiques n'ayant pas forcément de lien avec leur métier. HAATCH accompagne ces groupes de travail afin de les assister et leur apporter des conseils et visions pouvant les aider à avancer dans le déploiement.

Les membres partagent que ce mode de fonctionnement leur donne l'occasion de s'exprimer et de travailler sur des sujets sociaux et environnementaux inédits pour eux, d'échanger avec d'autres collaborateurs et d'appartenir à une communauté engagée.

Objectif statutaire #5

S'appliquer un devoir d'exemplarité dans nos propres pratiques RSE



Objectifs opérationnels

2022-2023

Objectif
2022-2023Objectif
2025-2026

OS#5 S'appliquer un devoir d'exemplarité dans nos propres pratiques RSE

OO#5.1 Certification B Corp

N/A

N/A

Recertification en
2024

OO#5.2 Score B Corp

108,2*

>107

111

*Note méthodologique : score non-vérifié par B Corp.

L'avis du comité de mission

Mathilde Fermaut
Head of Impact &
Programs, B Lab
France



Le risque des entreprises comme HAATCH, qui placent l'impact au cœur de leurs activités, est de donner raison à l'adage du cordonnier mal chaussé ! Or, prendre soin de l'organisation et des humains qui la composent est nécessaire pour garantir le bon suivi de la mission de l'entreprise. HAATCH témoigne de cela en faisant du devoir d'exemplarité un objectif à part entière, et en mettant en place une mesure concrète de leurs efforts à travers le score B Corp. Un score de 108,2 points sur le B Impact Assessment (non audité) est une très belle réussite et les place bien au-dessus de la moyenne des entreprises certifiées, bravo ! Pour les prochaines années, il pourrait être intéressant d'introduire dans ce suivi un indicateur plus ciblé sur le développement et le bien-être des collaborateurs, qui sont la ressource principale du cabinet.



Allier apprentissage et convivialité !

Afin de nous nourrir et d'accompagner au mieux nos clients, HAATCH met la formation au cœur de sa politique interne de développement. Cela passe notamment par des formations collectives qui enrichissent nos compétences et nos méthodologies et sont aussi l'occasion de partager des moments conviviaux. Sur l'année 2022-2023, 4 éditions ont eu lieu !

Les HAATCH Days, késako ?

Initiés en septembre 2022, les HAATCH Days sont des journées de temps collectif où nous allions apprentissage et convivialité. Ces journées peuvent par exemple être l'occasion de nous former à de nouvelles méthodologies, de réaliser une activité engagée et/ou solidaire, ou encore de partager sur nos différentes missions, tout cela dans la bonne humeur et généralement accompagné de bons repas !

"Cet engagement d'exemplarité renforce notre crédibilité auprès de nos partenaires et clients. Il prouve que nous nous inscrivons dans une démarche authentique et que nous sommes déterminés à apporter une réelle valeur ajoutée à tous ceux qui interagissent avec nous. Ce principe se répercute aussi sur la cohésion entre collaborateurs et façonne notre culture."



Camille Hansart,
sponsor interne de l'objectif statutaire n°5



HAATCH Day
Atelier et formation 2tonnes
13/12/2022



HAATCH Days
Fresque du facteur humain et formation diversité et inclusion
23 & 24/05/2023

Objectif statutaire #6

Être un territoire d'innovation et d'expérimentation des outils et méthodologies au service de la transformation des organisations



Objectifs opérationnels

2022-2023

Objectif
2022-2023Objectif
2025-2026

OS#6 Être un territoire d'innovation et d'expérimentation des outils et méthodologies au service de la transformation des organisations

OO#6.1 % de chiffre d'affaires dédié à la R&D

2,1%

>2%

>2%

L'avis du comité de mission

Cette année aura permis à Haatch de définir ses modes et objectifs en matière d'innovation au service de l'impact. De premières réalisations ont été obtenues grâce à la mobilisation de moyens importants.



Benoît Gajdos
Directeur Général Co
conseil – Associé Kea &
Partners



Innovater avec et pour nos clients

Nous l'avons constaté, la RSE dans les entreprises est un sujet complexe, en perpétuelle évolution, et surtout qui a pris énormément d'ampleur ces dernières années. Nous nous réjouissons de cette prise de conscience globale et de l'engagement accru des organisations. Mais nous nous devons, pour les accompagner au mieux, de rester en veille permanente sur les outils, les méthodologies, les ressources qui permettent une transformation réelle et profonde des entreprises, de leur organisation et de leur modèle d'affaire.

L'innovation chez HAATCH, de quoi parle-t-on ?

L'innovation chez HAATCH se définit par une orientation : **exclusivement au service des clients**

Elle est surtout motrice pour les équipes, qui **renouvellent** quotidiennement leurs pratiques pour proposer un **accompagnement sur-mesure** !



"L'innovation et l'exploration s'inscrivent parfaitement dans l'ADN et la culture historiques de HAATCH. La recherche de l'impact et la remise en question régulière de nos méthodologies et offres de services, pré-existantes chez HAATCH, ont rendu naturel le travail autour de cet engagement. Il a constitué une boussole pour nos travaux d'innovation et d'exploration réalisés cette année auprès de nos clients et en interne. Nous avons eu grand plaisir à travailler ensemble sur de nouveaux enjeux montants pour nos clients et des sujets inédits pour le secteur."



Walid Houfak Khoufak, sponsor interne de l'objectif statutaire n°6

Chez nous, l'innovation s'articule autour de :

- La création de **nouvelles méthodologies** d'accompagnement client



Exemple : atelier de définition d'un territoire d'engagement pour Maison Francis Kurkdjian

- La **diversification de nos offres** pour accompagner le passage à l'action



Exemple : création d'un module de formation pour ACC

- L'anticipation de **nouvelles réglementations** pour nos clients

Exemple : la création d'une « squad » dédiée à la double matérialité et à la CSRD



Ce qui nous attend dans les prochains mois

Piloter la mission & progresser sur les différents engagements

Engagements	Grands chantiers 2023-2024
#1 Éveiller chez nos clients un nombre croissant de collaborateurs-trices et de personnes décisionnaires aux enjeux et aux opportunités de la RSE	<ul style="list-style-type: none"> - Systématiser les modules de sensibilisation à destination des pionniers et comités de direction - Créer une newsletter sur les actualités en lien avec la RSE avec un angle "la RSE au cœur de la stratégie des entreprises »
#2 Promouvoir les entreprises engagées et les communautés qui les fédèrent	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à prendre la parole dans des évènements qui mettent en avant des bonnes pratiques, des acteurs ou des réseaux engagés - Initier une réflexion sur la diversification de notre public
#3 Co-construire avec nos clients et leurs parties prenantes des stratégies RSE ambitieuses, innovantes, pragmatiques et singulières	<ul style="list-style-type: none"> - Imaginer de nouveaux formats de co-construction qui soient les plus riches et les plus dynamiques possible et nourrissent la créativité et l'ambition sur les stratégies RSE
#4 S'assurer du passage à l'action de nos clients et de la progression dans leurs engagements	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un questionnaire à destination des pionniers pour évaluer, quelques mois après notre accompagnement, la perception de changement individuel et collectif sur les sujets de la RSE
#5 S'appliquer un devoir d'exemplarité dans nos propres pratiques RSE	<ul style="list-style-type: none"> - Soumettre notre questionnaire pour notre 2^{ème} recertification ! - Initier une réflexion sur le sujet de la diversité & inclusion au sein de HAATCH
#6 Être un territoire d'innovation et d'expérimentation des outils et méthodologies au service de la transformation des organisations	<ul style="list-style-type: none"> - Piloter notre système de « squads » internes sur des sujets de R&D spécifiques - Poursuivre notre veille et la structuration de nos méthodologies pour qu'elles soient en conformité avec la CSRD

Rappel sur la loi PACTE

La loi PACTE

Promulguée en 2019, le Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE) **introduit la notion de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans la loi**. Elle permet notamment de se doter **d'une raison d'être**. Cette dernière consiste à définir la finalité de l'entreprise : comment contribue-t-elle à l'environnement et/ou à la société ?

La loi permet aussi d'obtenir la **qualité de société à mission**. Il s'agit pour une entreprise d'affirmer publiquement sa raison d'être, ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux qu'elle se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité. Cette mission, ainsi que ses engagements statutaires doivent être inscrits dans les statuts de l'entreprise.



Les prérequis pour obtenir la qualité de société à mission :

- 1.** Définir une raison d'être, inscrite dans les statuts de l'entreprise
- 2.** Définir dans les statuts un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux
- 3.** Mettre en place des indicateurs certifiés par un OTI et un comité de mission (intégrant au moins 1 salarié) chargé de suivre l'évaluation de la mission

Le chiffre clef

1241

Sociétés à mission recensées*

Obligatoire pour toutes les entreprises

Prise en considération des enjeux sociaux et environnementaux

Pour les entreprises volontaires

Raison d'être (statutaire ou non)

Pour les entreprises volontaires

Société à mission (statutaire)

Synthèse (1/2)

Objectifs opérationnels	2022-2023	Objectif 2022-2023	Objectif 2025-2026
OS#1 Éveiller chez nos clients un nombre croissant de collaborateurs-trices et de personnes décisionnaires aux enjeux et aux opportunités de la RSE			
OO#1.1 % des missions qui incluent un module de sensibilisation à la RSE ou une thématique RSE présenté et envoyé à des collaborateurs-trices et / ou personnes décisionnaires	44%	>40%	90%
OO#1.2 % des membres du CODIR + pionniers ont assisté/suivi une session de sensibilisation à la RSE	44%	>40%	80%
OS#2 Promouvoir les entreprises engagées et les communautés qui les fédèrent			
OO#2.1 Nombre d'évènements / prises de parole orales qui mettent en avant des bonnes pratiques, des acteurs et des réseaux engagés	7/7	1/ETP/an	1/ETP/an
OO#2.2 Nombre de publications qui mettent en avant un acteur ou un réseau engagé	37%	>20%	>20%
OS#3 Co-construire avec nos clients et leurs parties prenantes des stratégies RSE ambitieuses, innovantes, pragmatiques et singulières			
OO#3.1 Note moyenne de notre proposition de stratégie RSE notée par nos clients	7,72	>7/10	>7/10
OO#3.2 Note minimale à un des critères de notation de la stratégie RSE	6,8	>4/10	>4/10

Synthèse (2/2)

Objectifs opérationnels	2022-2023	Objectif 2022-2023	Objectif 2025-2026
-------------------------	-----------	--------------------	--------------------

OS#4 S'assurer du passage à l'action de nos clients et de la progression dans leurs engagements

OO#4.1	% de missions de construction de la stratégie RSE pour lesquelles on propose des solutions pour la mise en œuvre de nos recommandations	100%	>80%	100%
--------	---	------	------	------

OO#4.2	% des anciens clients accompagnés sur une construction ou révision de stratégie RSE ou une certification B Corp interrogés sur leurs réalisations entre 9 et 18 mois après notre accompagnement	33%	> 30%	80%
--------	---	-----	-------	-----

OS#5 S'appliquer un devoir d'exemplarité dans nos propres pratiques RSE

OO#5.1	Certification B Corp	N/A	N/A	Recertification en 2024
--------	----------------------	-----	-----	-------------------------

OO#5.2	Score B Corp	108,2*	>107	111
--------	--------------	--------	------	-----

*Note méthodologique : score non-vérifié par B Corp.

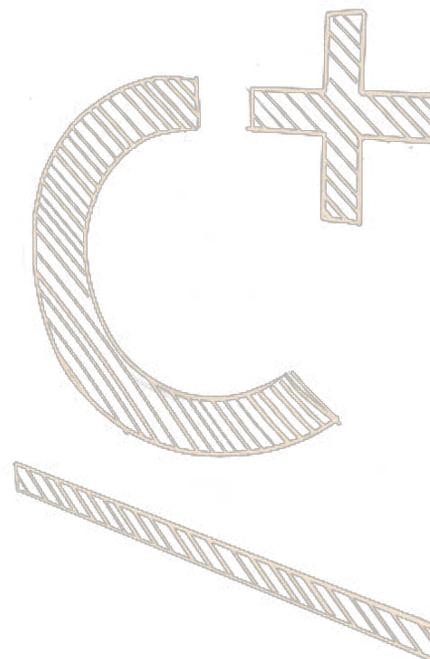
OS#6 Être un territoire d'innovation et d'expérimentation des outils et méthodologies au service de la transformation des organisations

OO#6.1	% de chiffre d'affaires dédié à la R&D	2,1%	>2%	>2%
--------	--	------	-----	-----

Remerciements

Nous adressons nos remerciements à **Aude Gamberini, Arnaud Herrmann, Benoît Gajdos, Marion Phillips, Mathilde Fermaut ainsi qu'Adrien Baudet**, nos membres du comité de mission, qui ont généreusement participé à nos différents comités et apporté leurs précieux retours et conseils. Ils nous ont challengés, toujours avec bienveillance, et nous ont ainsi aidés à clarifier notre mission et à nous fixer des ambitions fortes mais alignées avec notre volonté de contribuer à bâtir une économie durable et inclusive.

Nous adressons également nos remerciements à **nos équipes**, qui ont participé aux réflexions sur la rédaction de notre raison d'être, la définition de nos engagements et indicateurs et l'élaboration de nos plans d'action. Ce sont aussi elles qui chaque jour portent et font vivre notre mission, et sans qui rien ne serait possible.





Pour nous rendre visite...

Le Poulailier
32 rue René Boulanger
75010 PARIS



Pour nous contacter...

+33 9 72 62 50 93
contact@haatch.fr



**Lien vers le profil de
HAATCH**

HAATCH⁺
conseil en stratégie RSE et mesure d'impact

Avis de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

AK2C (nom commercial : HAATCH)

24 Rue de l'est

75020 PARIS

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux associés,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité Cofrac Vérification, n°3-1860 (liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixée sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et relative à la période correspondant à l'exercice cité ci-dessus et joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce et de notre programme disponible sur demande.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts,
- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts, et que
- par conséquent, la société AK2C (« HAATCH ») respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

SAS CABINET DE SAINT FRONT

3, rue Brindejont des Moulinais - 31500 Toulouse

Tél. : 05 61 24 74 40 - www.cabinetdesaintfront.fr - e-mail : secretariat@cabinetdesaintfront.fr

Cabinet de Saint Front, Cabinet spécialisé en Développement durable

N° SIRET : 494 642 978 00014 - CODE NAF / 7022Z

Société anonyme par actions simplifiée – Capital de 8 800,00€

Commentaires

Nous soulignons la mise en œuvre de moyens conséquents qui permettent l'atteinte de l'ensemble des objectifs opérationnels.

Nous soulignons l'implication de la direction dans le suivi de la qualité de société à mission.

Les indicateurs : « % des membres du CODIR + pionniers ont assisté/suivi une session de sensibilisation à la RSE » et « % des membres du CODIR + pionniers ont assisté/suivi une session de sensibilisation à la RSE » sont mesurés sur l'année civile (de janvier à décembre 2022) contrairement aux autres indicateurs qui sont mesurés sur l'année comptable (de juillet 2022 à fin juin 2023).

Le comité de mission donne son avis dans le rapport de mission mais ne se prononce pas sur l'atteinte des objectifs opérationnels. Le comité de mission n'est pas exclusivement en charge du suivi de l'exécution, des membres du comité de mission sont également en charge de l'exécution de la mission.

Préparation de l'information liée à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lequel s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations portant sur les objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant au rapport de mission.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité de désigner un comité de mission ou un référent de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce. Ce rapport est joint au rapport de gestion.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

N'ayant pas été impliqués dans la préparation de l'information liée à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous sommes en mesure de formuler une conclusion indépendante d'assurance modérée sur ladite information.

SAS CABINET DE SAINT FRONT
3, rue Brindejunc des Moulinais - 31500 Toulouse
Tél. : 05 61 24 74 40 - www.cabinetdesaintfront.fr - e-mail : secretariat@cabinetdesaintfront.fr

Cabinet de Saint Front, Cabinet spécialisé en Développement durable
N° SIRET : 494 642 978 00014 - CODE NAF / 7022Z
Société anonyme par actions simplifiée – Capital de 8 800,00€

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce et de la norme ISO 17029.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables. Nous appliquons un programme disponible sur demande.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives.

Les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- l'analyse du modèle de mission (contenant la raison d'être de l'entité précisée dans ses statuts, les objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, la déclinaison de ces objectifs en résultats et le cas échéant, les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi)
- la revue de l'adéquation des moyens
- la revue de l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts.

Concernant l'analyse du modèle de mission :

- Nous avons vérifié la présence dans les statuts de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux, la présence de la mention de la qualité de société à mission sur le kbis ;
- Nous avons vérifié la présence d'un salarié dans le comité de mission ou d'un salarié référent de mission ;
- Nous avons fait une relecture critique du rapport de mission et collecté différents documents relatifs à la mission ;
- Nous avons revu la cohérence du modèle de mission (cohérence entre la raison d'être, les objectifs sociaux et environnementaux, les résultats et le cas échéant les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi) ;
- Nous avons apprécié la cohérence entre le modèle de mission et l'activité de la société au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- Nous avons interrogé l'organe en charge de la gestion de la société sur la mise en place de la qualité de société à mission et la manière dont la société exécute son ou ses objectifs sociaux et environnementaux.

Concernant l'adéquation des moyens :

SAS CABINET DE SAINT FRONT
3, rue Brindejanc des Moulinais - 31500 Toulouse
Tél. : 05 61 24 74 40 - www.cabinetdesaintfront.fr - e-mail : secretariat@cabinetdesaintfront.fr

- Nous nous sommes enquis de l'existence d'actions menées et de moyens affectés à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ;
- Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie de ces moyens et actions puis réalisé, le cas échéant des tests sur la cohérence des évolutions et des tests de détail consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves ;
- Nous avons interrogé des parties prenantes sur les actions menées et les moyens affectés au regard de l'évolution des affaires sur la période.

Concernant l'atteinte des objectifs :

- Nous nous sommes enquis de l'existence de mesures des résultats (données historiques qualitatives ou quantitatives sous forme d'objectifs opérationnels et/ou d'indicateurs clés de suivi) atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental ;
- Nous avons revu les procédures de mesure de ces résultats (procédures de collecte, de compilation, d'élaboration, de traitement et de contrôle) et le périmètre de ces résultats ;
- Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie des résultats (qualitatifs et quantitatifs). Pour les résultats quantitatifs, nous avons réalisé des tests sur la cohérence des évolutions et, le cas échéant, des tests de détail consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves.
- Nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission ou du référent de mission. Nous nous sommes enquis de l'analyse dans le rapport de mission, des résultats atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification au regard de leurs trajectoires attendues.
- Nous avons corroboré ces informations collectées avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts sur l'entité.
- Nous avons vérifié la bonne atteinte des résultats à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental et le cas échéant, l'existence de circonstances extérieures à la société ayant affecté le respect de ces objectifs.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

SAS CABINET DE SAINT FRONT
3, rue Brindejont des Moulinais - 31500 Toulouse
Tél. : 05 61 24 74 40 - www.cabinetdesaintfront.fr - e-mail : secretariat@cabinetdesaintfront.fr

Cabinet de Saint Front, Cabinet spécialisé en Développement durable

N° SIRET : 494 642 978 00014 - CODE NAF / 7022Z

Société anonyme par actions simplifiée – Capital de 8 800,00€

Fait à Toulouse, le 06/11/2023

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

SAS CABINET DE SAINT FRONT



Pauline de Saint Front

Présidente

SAS CABINET DE SAINT FRONT

3, rue Brindejont des Moulinais - 31500 Toulouse

Tél. : 05 61 24 74 40 - www.cabinetdesaintfront.fr - e-mail : secretariat@cabinetdesaintfront.fr

Cabinet de Saint Front, Cabinet spécialisé en Développement durable

N° SIRET : 494 642 978 00014 - CODE NAF / 7022Z

Société anonyme par actions simplifiée – Capital de 8 800,00€